



Note de service

DESTINATAIRES : Direction des programmes en déficiences et de la réadaptation physique (DPDRP)
Direction du programme jeunesse (DJ)
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

EXPÉDITRICE : Myriam Briand, directrice de la protection de la jeunesse

DATE : 13 juillet 2023

OBJET : **HÉBERGEMENT JEUNESSE – HÔTEL DAY'S INN**

La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) des Laurentides a conclu une entente avec l'hôtel Day's Inn, à Blainville pour l'aménagement temporaire d'une deuxième unité d'hébergement destinée à une clientèle jeunesse mixte (enfants 6-12 ans et adolescentes 12-17 ans). Rappelons que la première unité accueille 10 jeunes depuis juin 2022.

La décision d'aménager une deuxième unité découle d'une hausse significative du nombre de demandes d'hébergement de la clientèle jeunesse. La DPJ sera ainsi en mesure d'héberger de façon sécuritaire et conforme aux standards requis un maximum de 10 jeunes à la fois. Les travaux d'aménagement ont été effectués au cours des dernières semaines.

Sur place, une équipe éducative composée de deux éducateurs ainsi qu'une équipe d'agents d'intervention, sous la gouverne d'un chef de service dédié à temps complet à ce site d'hébergement, veilleront à l'encadrement des jeunes. La nuit, une équipe de surveillants assurera la surveillance et la sécurité des lieux.

La DPJ tient à souligner la collaboration qui s'est installée dès le départ avec le propriétaire des lieux ainsi qu'avec le Service de police de Blainville. La nouvelle unité accueillera les premiers jeunes à compter du 17 juillet 2023.

Nous vous remercions de partager cette note de service avec les équipes concernées.